



SITUATION SAHEL CENTRAL / TILLABÉRY & TAHOUA

Rapport de monitoring de protection

Mars 2020

Sommaire

I. Aperçu du contexte sécuritaire et de protection.....	1
II. Contexte opérationnel.....	2
III. Points sur l'impact du COVID 19 dans la communauté/ Mesures préventives en cours.....	3
IV. Incidents de protection dans les régions de Tillabéri et de Tahoua.....	4
V. Mouvements de populations :	5
VI. L'accès aux besoins sociaux de base et à l'assistance hu- manitaire.....	6
VII. Quelques réponses apportées et en cours par les ac- teurs sectoriels.....	7
VIII. Contraintes et Défis.....	8
VIII. Recommandations.....	9



I. Aperçu du contexte sécuritaire et de protection

Le contexte sécuritaire est resté très complexe et mouvementé tout au long du mois de mars avec notamment la multiplication des attaques multiformes des éléments des groupes armés non étatiques (GANE) dans les localités des communes d'Ayorou, Makalondi, Torodi, Diagourou, Gothèye et Téra, pour la région de Tillabéri, de Tillia et Takanamat pour la région de Tahoua. Les attaques successives des positions des forces de défense et sécurité (FDS) depuis le 10 décembre 2019 jusqu'au 12 mars 2020, en l'occurrence les postes d'Inates, Agando, Sinegodar, Tamou, Say, Ayorou continuent d'impacter l'environnement sécuritaire dans les régions de Tillabéri et de Tahoua.

En dépit de l'important dispositif militaire et les opérations en cours dans la région, le camp de la Garde nationale du Niger (GNN) de Tabareybarey, a été attaqué le 12 mars 2020 par les GANE venus à bord de motos. Au moins douze (12) soldats dont 10 gardes et 02 gendarmes ont été tués et plusieurs autres blessés au cours de cette nouvelle attaque dans la ville d'Ayorou.

Au cours du premier trimestre 2020, **191 incidents** de protection ont été rapportés (129 pour la région de Tillabéri et 62 pour la région de Tahoua). Parmi ces incidents, on compte **34 attaques** ayant fait plus de **549 victimes** et plus de **3.000 personnes** ont effectué des nouveaux déplacements dans les régions de Tillabéri et Tahoua avec une augmentation de 50% du nombre de personnes déplacées par rapport au mois de février 2020. Les menaces sur les leaders communautaires

(conseillers municipaux, chefs traditionnels, etc.) se poursuit. En effet, au cours des trois premiers mois de 2020, les assassinats et enlèvements ciblés se sont multipliés. Au total, **19 cas d'enlèvements** ciblés de plus de **50 personnes** dont **15 assassinats** connus ont été enregistrés de janvier à mars 2020 avec **89% des incidents** rapportés dans les localités frontalières avec le Burkina Faso. Ces pertes en vie humaine continuent d'endeuiller les familles et les rendent de plus en plus vulnérables (orphelins, femmes veuves cheffes de ménages), car **90% des victimes** sont des hommes chefs de ménages.

Les communes d'Ayorou, Makalondi, Torodi, Diagourou, Gothèye, Téra frontalières avec le Mali et le Burkina Faso et situées dans la zone des trois frontières (Niger-Mali-Burkina), ont été particulièrement la cible des GANE, notamment le groupe Etat Islamique au Grand Sahara (EIGS) et le banditisme armé au cours de ce mois de mars 2020.

Face à cette insécurité persistante dans leurs villages en plus des détonations d'armes à feu suite aux opérations militaires, les populations se retrouvent particulièrement harcelées et persécutées dans ces localités. En effet, il y a eu d'une part, les fouilles/perquisitions effectuées par les FDS dans les ménages soupçonnés de collaboration avec les GANE et d'autre part, les menaces de représailles proférées par les GANE à l'endroit de la communauté en cas de collaboration avec les FDS. C'est ainsi que plusieurs personnes sont déplacées au cours de ce mois de mars 2020 des régions de Tillabéri et Tahoua vers des zones plus sécurisées.

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, afin de sauvegarder l'intégrité territoriale et la sécurisation des citoyens et de leurs biens, le Gouvernement du Niger a durci les mesures de l'état d'urgence en vigueur depuis deux ans, comme l'interdiction de circulation pour les motos ou la fermeture de marchés, pour tenter d'enrayer les attaques et exactions des GANE.

Sur le plan politique et sécuritaire, une rencontre présidée par le Président de la République du Niger s'est tenue à Niamey le 16 Mars 2020, en présence du Ministre de la Défense Nationale de la Mauritanie (qui préside le G5 Sahel), du Commissaire à la Paix et Sécurité de l'Union Africaine (UA) et du Secrétaire Permanent du G5 Sahel. Cette rencontre avait pour but de réfléchir sur les contours et les conditions pouvant permettre le déploiement rapide d'une force africaine de 3.000 hommes pour soutenir les pays du Sahel dans leur lutte contre le terrorisme. Il a été énoncé un probable déploiement d'un contingent des forces tchadiennes sur les bandes frontalières du Niger avec le Mali et le Burkina Faso (ce déploiement a été différé suite à la perte de 92 soldats tchadiens dans les îles du lac Tchad).

Cette insécurité persistante dans les régions de Tillabéri et de Tahoua a des effets particulièrement négatifs sur la protection et l'accès à l'assistance des personnes ayant des besoins spécifiques (PBS), telles que les personnes handicapées, les personnes âgées et les personnes ayant besoin de soins médicaux et autres personnes très vulnérables. Ces personnes étant plus à risque face aux complications du COVID-19.

Pour les personnes déplacées forcées, notons aussi l'insuffisance des services sociaux de base et l'assistance humanitaire, la pression sur les ressources naturelles qui crée déjà des tensions communautaires, les risques de violences sexuelles et basées sur le genre (SGBV), les problèmes liés à la protection de l'enfant, le manque d'infrastructures d'accueils (abris, sites aménagés, etc.).

L'environnement sécuritaire et humanitaire dans les zones de déplacement de populations (réfugiées et déplacées internes) laisse de moins en moins de marge de manœuvre aux populations civiles qui y vivent encore. Leur capacité de subsistance se rétrécit chaque jour du fait des restrictions liées à l'insécurité ; à l'insuffisance de l'assistance humanitaire, aux moyens de subsistances et actuellement les mesures restrictives en lien avec l'état d'urgence et à la maladie du nouveau coronavirus (COVID-19).

II. Contexte opérationnel

Dans la période sous revue, le contexte opérationnel est marqué par quelques faits majeurs à savoir :

- l'attaque de la position de la garde nationale d'Ayorou ayant entraîné des mouvements dispersés de personnes vivant dans la zone et multiplication de la riposte militaire ;
- l'assassinat ciblé du fils d'un ancien chef de l'Etat à Dingazi (Commune du département de Ouallam) ;
- l'enlèvement et l'assassinat du chef de village d'Inabagargar situé dans la commune de Takanamat, à 60 km du département de Tahoua ayant conduit à des mouvements de populations vers Intikane ;
- Attaque du poste avancé des gardes forestiers de Patelegou (Tapoa) proche de la frontière avec le Burkina Faso ;
- L'imposition des escortes militaires aux acteurs humanitaires pour se rendre dans plusieurs zones de la région reste en vigueur. Ce qui a réduit la fourniture des assistances humanitaires aux populations nécessiteuses surtout dans les localités d'accueils des PDI et réfugiés ;
- Les mesures de prévention et de protection liées à la pandémie du COVID-19 ;
- La limitation des activités économiques et sociales : la réduction de la mobilité des populations (liée à l'insécurité et aux mesures préventives du COVID-19).

Zone des trois Frontières (frontières Niger-Mali-Burkina Faso)

Les opérations militaires se poursuivent et exercent une forte pression sur les GANE, les obligeant à chercher de nouvelles localités propices pour leur implantation et leurs activités. En effet, les frontières étant poreuses, des attaques récurrentes dans les villages sur les axes commerciaux ainsi que sur les positions des FDS sont rapportées par les points focaux communautaires. Selon ces derniers, ce contexte d'insécurité a réduit considérablement voire totalement les échanges commerciaux en particulier l'animation des marchés encore ouverts et les mouvements de transhumance dans certaines localités frontalières tout comme la libre circulation des personnes et des biens. Il en résulte donc un fort impact sur les dynamiques sociales et économiques existantes, notamment :

- La poursuite des opérations militaires qui combinent bombardements aériens et ratissage au sol dans certaines zones encore habitées par des populations civiles ;
- Les mouvements des populations transfrontalières ;
- Le retour spontané et facilité du Burkina Faso vers le Mali (plus de 5.000 personnes); mouvements des personnes du Mali vers le Niger et du Burkina Faso vers le Niger ;
- L'arrivée à Ouallam des personnes venues du Mali venant de Tamakaza et Tinazir suite à la dégradation du climat sécuritaire ;
- Plusieurs arrestations des présumés GANE ;
- Des cas de libération par les forces militaires de

- certaines personnes en captivité ;
- Des recrutements forcés et/ou volontaires des jeunes dans les GANE ;
- L'augmentation des contrôles aux points frontaliers officiels.

Localités frontalières avec le Mali

- La persistance des attaques des groupes armés non étatiques contre des cibles militaires ;
- Le renforcement des patrouilles des FDS avec les descentes dans les villages, fouilles, interpellations de présumés éléments de GANE ;
- Le ravitaillement des GANE à travers diverses taxes imposées aux populations, les attaques sur les axes des marchés hebdomadaires, véhicules de transport des vivres commerciaux, pillages des banques céréaliers et greniers ;
- Les incursions, les attaques et les menaces des GANE dans les villages ;
- Nouveaux mouvements de populations déplacées internes dans les régions de Tahoua et Tillabéri ;
- Mouvements dispersés de populations (site urbanisé des réfugiés, site des PDI, et hôtes) de la population dans la ville d'Ayorou suite à l'attaque du poste de la garde nationale ;
- La poursuite des déplacements forcés sous la menace des GANE (village de Takanamat à Tahoua) ;
- Stigmatisation de certains groupes ethniques.

Bande frontalière avec le Burkina Faso

- Multiplication des opérations militaires (Force conjointe G5 et Barkhane et Forces Armées Nigériennes) ;
- Persistance des exactions des éléments des GANE coté Burkina et répercussions de plus en plus systématiques coté Niger (Boundoré-Soum-Burkina et Diagourou, Makalondi-Niger) ;
- Enlèvements suivis d'exécutions des personnes soupçonnées par les éléments des GANE comme des informateurs des autorités ;
- La poursuite par les GANE (EIGS, Ansarul Islam) des actes de séduction aux fins d'adhésion à leur cause, et intimidations des populations civiles pour maintenir le maximum de personnes dans leurs zones d'opérations ;
- Extension de la « milice », Koglweogo coté Niger avec la mise en place des représentations dans les villages frontaliers coté Niger (Tangounga, Boni, Wind Boki) ;
- Poursuite des prélèvements forcés de la zakat sur le bétail en prévision de la période du jeûne de ramadan prévu pour le mois d'avril 2020 ;
- Poursuite des assassinats et enlèvements ciblés des leaders communautaires et personnes influentes ;
- La recrudescence des tensions interethniques et/ou communautaires nées des suspicions d'appartenance aux GANE ou de règlements de

compte entre membres des communautés.

III. Points sur l'impact du COVID 19 dans la communauté/ Mesures préventives en cours

Face aux problèmes sécuritaires qui viennent s'ajouter à la pandémie du COVID-19, les populations déplacées deviennent encore plus dépendantes de l'aide humanitaire. Afin de minimiser l'impact négatif sur la population civile, il est donc impératif de maintenir les actions humanitaires d'urgence auprès des populations vulnérables en veillant à les adapter aux stratégies de réponses sectorielles préconisées par les recommandations du Comité permanent inter-agences (IASC). Ceci afin d'adapter des procédures opérationnelles standard (SOP) sectorielles dans le contexte de l'épidémie de COVID-19, dans le respect du principe «Do no harm».

Le partage et gestion fluide de l'information reste primordial pour permettre aux communautés d'être sensibilisées sur cette pandémie et adopter des mesures préventives adéquates.

Les mesures préventives en cours dans les zones de déplacement de population pour endiguer cette pandémie.

Plusieurs actions sont en cours sous l'égide du Ministère de la Santé avec l'appui de l'OMS, ainsi que le Cluster Santé. Les plans de préparation et de réponse humanitaire liés au coronavirus (COVID-19) ont été élaborés et diffusés. Les différents clusters et groupe de travail RRM ont travaillé sur des notes, SOP permettant de délivrer la réponse dans les normes requises et éviter la chaîne de contamination au COVID-19.

Sur le terrain, les sensibilisations se poursuivent à travers les médias, les réseaux téléphoniques, les crieurs, les mosquées. Les dispositifs de lavage des mains ont été installés dans les différents services publics, centres de santé, mairies, certains sites et zones d'accueil des réfugiés.

Néanmoins, il faut signaler une faible prise de conscience de la communauté face à la pandémie et l'insuffisance des ressources (dispositif d'eau, savon, masques, gel) pour permettre une couverture plus large de la population dans les zones d'accueil.

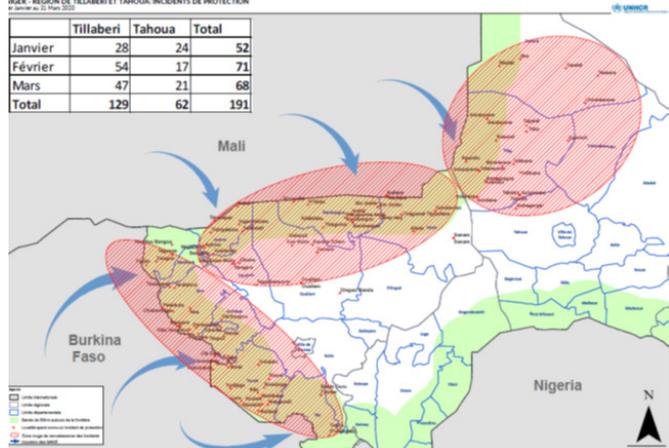


Il faut noter aussi que les modes de vie habituels et les coutumes peuvent être des risques pour la propagation de la maladie. La proximité est un aspect à considérer car plusieurs personnes déplacées et réfugiées dans la commune d'Ayorou et à Intikane vivent en nombre dans un seul abri en attente de la relocalisation vers le site alloué pour les PDI à Tahoua et de la distribution pour ceux d'Ayorou. Il est primordial d'accélérer le processus de relocalisation à Tahoua ou de trouver des solutions alternatives pour permettre aux PDI d'avoir un abri.

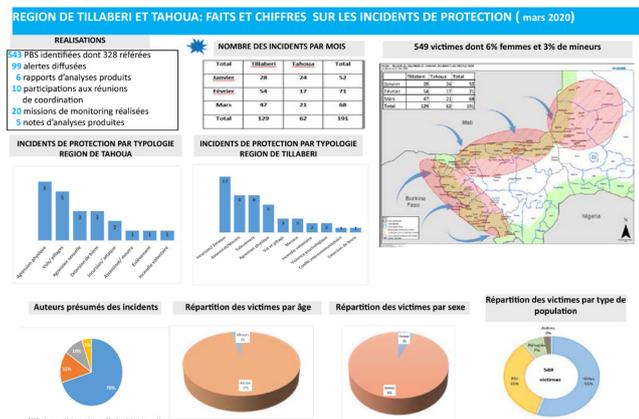
En outre il est important de renforcer l'approvisionnement des sites en eau et savons en vue de permettre aux populations de pouvoir adopter un minimum de mesures préventives, en l'occurrence, le lavage des mains.

IV. Incidents de protection dans les régions de Tillabéri et de Tahoua

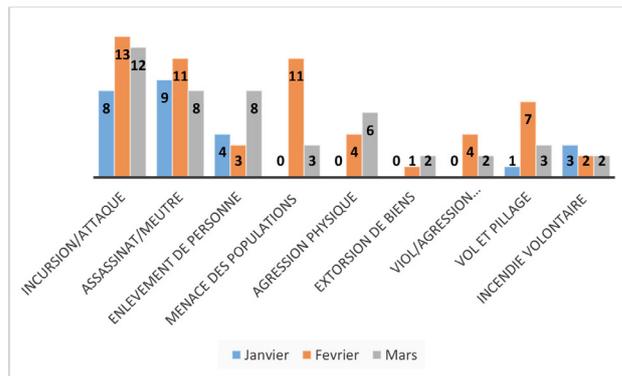
Pour renforcer le plaidoyer pour la protection des civils dans le contexte des conflits armés et de la militarisation, l'équipe de monitoring de protection a rapporté un total de 191 incidents de protection au cours du premier trimestre de l'année 2020. Ces incidents sont pour la plupart repartis dans les localités frontalières avec le Mali, le Burkina Faso et la zone du lintako Gourma (cf



Quelques faits et chiffres sur les incidents de



Graphique 1: Comparaison des typologies d'incidents de protection par mois (Janvier, février, mars)

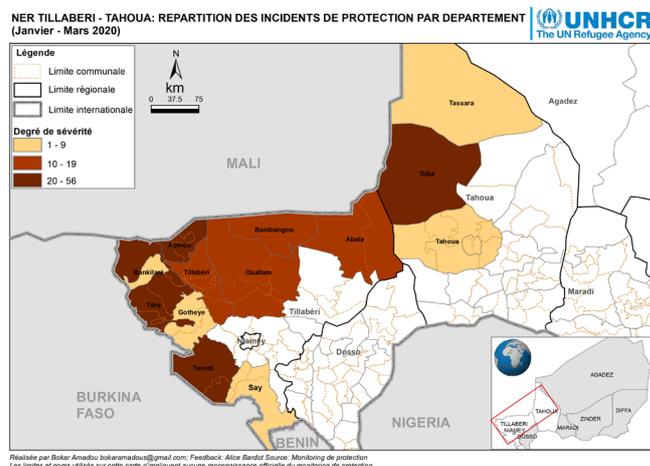


Analyse: Le graphique ci-dessus montre une persistance des attaques, des assassinats/meurtres et des menaces sur la population civile au cours des trois mois avec une augmentation des cas d'enlèvements (8 cas de 25 personnes au cours du mois de mars). Cela s'explique par la volonté des groupes armés non étatiques de semer la peur au sein des populations et d'éliminer les personnes qui n'adhèrent pas à leur cause.

Il faut noter que les opérations et patrouilles militaires ont du mal à empêcher les assassinats et enlèvements de personnes commis le plus souvent à des heures tardives et de façon asymétrique.

Analyse comparative des incidents et problèmes de protection par commune

Les communes les plus touchées sont celles dont les villages sont situés sur la bande de moins de 50 km de la frontière. Cela s'explique par la position géographique des localités qui ont généralement un accès direct à des axes transfrontaliers facilitant ainsi la mobilité transfrontalière des GANE en fonction des menaces des opérations militaires (cf carte ci-dessous).



Il s'agit notamment des communes d'Ayorou, de Téra, du Gorouol et de Torodi pour la région de Tillabéri. Ces communes sont touchées par différents incidents, pour les unes, les attaques (Ayorou), enlèvement de personnes, assassinats (Gorouol, Torodi, Ouallam,

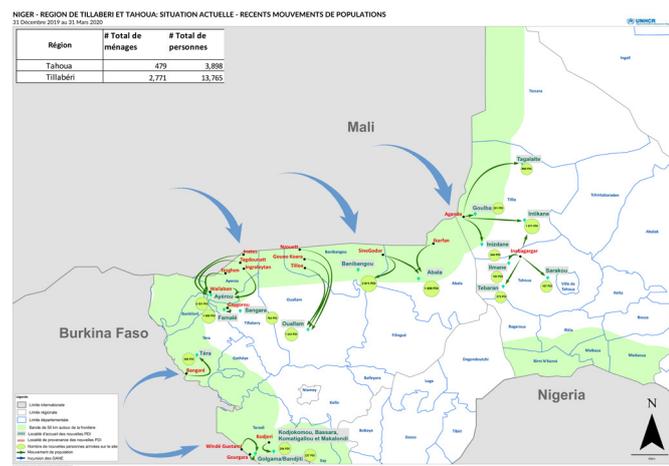
Téra) et pour les autres, des incursions, menaces des populations (Abala, Gothèye). Les départements d'Ayorou et de Torodi restent les plus affectés au cours de ce mois de mars, notamment avec les incursions, et attaques sur l'axe routier Ayorou-Tillabéri, l'attaque contre la position des FDS, et l'assassinat d'un notable à Kongonkiré toujours dans le département d'Ayorou. A cela s'ajoutent les enlèvements et assassinats de personnes en séries dans les localités de Bolsi, Kodjeri, Tampena dans la commune de Makalondi.

Pour la région de Tahoua, En plus du département de Tillia, celui de Tahoua a été touché au cours du mois de mars par l'enlèvement et l'assassinat dans la commune de Takanamat situé à **65 km de la ville de Tahoua** et contiguë à la commune de Sanam (département d'Abala –région de Tillabéri). Cet incident a causé des mouvements de populations vers Intikane et 4 autres localités.

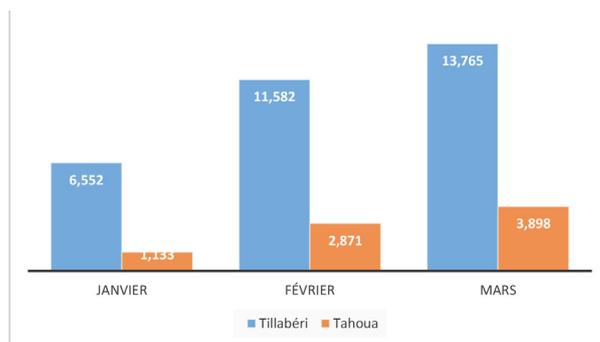
Les probables auteurs des incidents : au cours du mois de mars 2020, bien que la majorité des auteurs des incidents de protection reste les éléments de groupes armés non étatiques, il faut noter que le nombre d'incidents perpétrés par les hommes en tenue a considérablement augmenté à 10%. Cela est inquiétant d'autant plus que les incidents attribués à ces hommes en tenues relèvent d'exactions assimilables à celles commises par les éléments des GANE contre les populations civiles.

A cela s'ajoute la part croissante des incidents liés aux membres de la communauté tels que le banditisme impliquant des vols, pillages, extorsions des biens sur les axes routiers des marchés hebdomadaires.

V. Mouvements de populations



Graphique 2 : Evolution du nombre de nouveaux déplacés (janvier- mars 2020)



La tendance des déplacements au cours du premier trimestre 2020 montre une évolution croissante du nombre de nouveaux déplacements du 1er janvier au 31 mars 2020.

Il est à signaler aussi la poursuite des mouvements secondaires des PDI dans les régions de Tillabéri et Tahoua pour plusieurs raisons dont entre autres, la recherche d'assistance humanitaire, les moyens de subsistances ou pour des raisons sécuritaires.

Au cours du mois de mars 2020 les moniteurs ont recensés :

Pour la région de Tillabéri

- 80 ménages de plus de 400 personnes arrivées à Ayorou venant d'Intideyniwene (commune d'Inates)
- 186 ménages arrivés dans la commune de Tillabéri en provenance du village de Tidirgalène, village situé à 25 km au Nord Est d'Ayorou.
- 29 ménages de 236 personnes arrivées à Téra pour la plupart des ménages des leaders communautaires fuyant les exactions ciblées des GANE dans leurs villages.
- 42 ménages de 254 personnes arrivées dans la commune de Makalondi accueillies dans quatre localités à savoir : Kodjokomou, Bassara, Komatigallou, et Makalondi

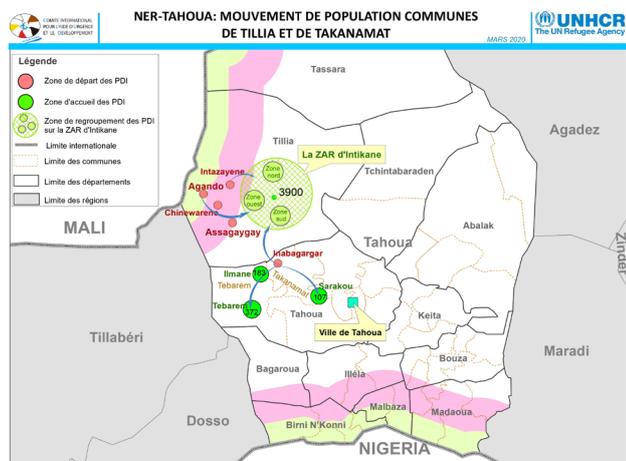
Pour la région de Tahoua

190 ménages de 1254 personnes ont quitté leurs localités d'origine (Almane ,Charkou commune rurale de Tebarem et Takanamat) pour s'installer dans des sites d'accueils qu'ils considèrent comme sécurisés.

Les enlèvements répétés des leaders communautaires et des personnes influentes dans les communautés les poussent à fuir leurs villages pour les centres urbains et chefs-lieux des communes par peur d'exactions des groupes armés non étatiques

Dans la région de Tahoua, des nouveaux mouvements ont été rapportés suite à l'assassinat du chef du village d'Inabagargar dans la commune de Takanamat,

département de Tahoua le 13 mars 2020 ; les membres de cette communauté, par crainte d'une éventuelle nouvelle incursion des GANE, ont préféré quitter le village. Au total ce sont près de 1027 individus pour 146 ménages qui se sont déplacés vers 4 localités différentes. (cf carte ci-dessous)



Il convient de signaler que la commune de Takanamat est contiguë à la commune de Tebarem qui est considérée par des sources sécuritaires comme étant le couloir de transit et de ravitaillement des GANE opérant dans cette bande frontalière nigéro-malienne des régions de Tahoua et Tillabéri.

VI. L'accès aux besoins sociaux de base et à l'assistance humanitaire

La plupart des PDI dans la région de Tillabéri vivent dans des conditions très précaires, en particulier, celles qui ne reçoivent plus l'assistance en vivres après l'arrêt de 3 mois de distributions du mécanisme RRM; Cette précarité pourrait aussi être due à l'accès limité aux biens de premières nécessités suite à la fermeture de certains marchés hebdomadaires, à la difficulté d'accès aux terres cultivables pour les agriculteurs (frontière Burkina-Faso) à la réduction des moyens de subsistance, l'interdiction de circulation des engins à deux et trois roues, la limitation des mouvements suite à l'insécurité et à l'interdiction de circuler à moto dans certaines localités.

Les mesures sur les escortes militaires imposées aux acteurs humanitaires pour se rendre dans plusieurs zones de la région restent en vigueur. Cela, a considérablement réduit aussi la fourniture des assistances humanitaires aux populations nécessiteuses surtout dans les localités d'accueils des PDI et réfugiés.

Les femmes cheffes de ménages sont particulièrement touchées du fait de la réduction de leurs moyens de subsistance ainsi que le revenu familial des populations hôtes et des personnes déplacées dont les femmes sont les plus affectées car leurs activités premières sont l'agriculture, le petit élevage, le petit commerce et le maraîchage. Une assistance à environ 200 ménages

en bovins et caprins a été faite par les autorités et les acteurs humanitaires dans la commune d'Ayorou. Il faut noter que l'aide humanitaire demeure insuffisante du fait des mouvements multiples qui créent de nouveaux besoins, le ciblage qui ne couvre pas toute la population dans le besoin avec un impact considérable en termes de pression sur les ressources naturelles ainsi que les services disponibles.

Ceci dit, l'analyse des gaps multisectoriels au cours de ces trois premiers mois de 2020, confirme les inquiétudes des communautés de PDI, réfugiés et hôtes dans nos zones d'interventions. En effet, il ressort que peu d'assistance multisectorielle a été apportée malgré les besoins énormes accentués par l'insécurité observée au cours de ces trois premiers mois de l'année.

A ces besoins s'ajoute la crise sanitaire liée à la propagation du COVID-19 avec l'imposition des mesures d'ordre général notamment la fermeture des écoles, des lieux de cultes appliquée dans les chefs-lieux des départements. Aussi, toutes les assistances humanitaires susceptibles de regrouper des personnes (activités de distributions), sont suspendues y compris la distribution de vivres vitale pour les populations déplacées.

Les besoins urgents identifiés sont : assistance en vivres , **WASH:** L'insuffisance des points d'eau et leur éloignement détériorent de plus en plus la vie des communautés avec l'augmentation du nombre des bénéficiaires suite à l'arrivée des PDI dans la zone Il faut noter que ce sont ces mêmes points d'eau qui servent à l'abreuvement des animaux., ; **Kits abris/NFI :** ACF a procédé à une distribution de 429 kits de NFI sur la ZAR d'Intikane ayant concerné 286 ménages des PDI et 123 ménages autochtones ; Plusieurs ménages sont en attente de kits abris à Ouallam, Ayorou et autres sites des régions de Tillabéri et de Tahoua.

Santé : L'accès aux centres de santé est très difficile. La plupart des localités sont éloignées des centres de santé. L'interdiction de l'usage des motos qui facilitaient le déplacement des malades vers les services sanitaires complique davantage cette situation.

Voir sur ces liens les détails des besoins multisectoriels non couverts:

Tillabéri: <https://www.humanitarianresponse.info/en/op%3%A9rations/niger/document/niger-gaps-multisectoriel-r%3%A9gion-de-tillab%3%A9ri-mis-%3%A0-jour-06-avril-2020>

Tahoua: <https://www.humanitarianresponse.info/en/op%3%A9rations/niger/document/niger-gaps-multisectoriels-r%3%A9gion-de-tahouamise-%3%A0-jour-03-avril-2020>

L'installation des PDI

Pour la région de Tahoua : l'installation des PDI au niveau de la zone d'accueil des réfugiés à Intikane en attente de la relocalisation vers le site identifié par les autorités. Plusieurs ménages vivent dans des conditions précaires, exposés aux aléas climatiques, à la promiscuité et à plusieurs risques tels que le COVID-19 actuellement.

Quant à la région de Tillabéri: A ce jour le chef-lieu de la commune d'Ayorou et ses environs accueillent plus de 1 419 ménages PDI de plus de 7.000 personnes et à cela s'ajoutent les populations réfugiées de plus de 1 600 ménages de plus 6 400 personnes réparties dans 11 quartiers. A cela témoigne de la pression démographique liée à la présence de plusieurs catégories de populations (réfugiés, PDI, hôtes...). Tout ceci a occasionné l'installation anarchique des ménages déplacés dans les localités d'accueils.

Les problèmes et risques de protection majeurs relevés dans ces conditions sont entre autres la promiscuité, le risques liés au COVID 19, l'insuffisance des services sociaux de base, la pression sur les ressources naturelles qui pourrait déboucher sur des tensions communautaires, les risques de SGBV, etc. D'où la nécessité de trouver des alternatives (espaces, zone d'accueil viabilisée, etc.) pour désengorger des ménages.

IDENTIFICATION ET REFERENCEMENT DES PERSONNES A BESOINS SPECIFIQUES

Au total 132 PBS ont été identifiées et référées pour une prise en charge appropriée. Depuis le mois de janvier 2020 les moniteurs signalent que seulement 30% des cas de protection référés ont été pris en charge.

La prise en charge des cas de protection référés constitue un problème majeur dans plusieurs localités des régions de Tillabéri et Tahoua. Du fait du manque voire l'absence totale d'acteurs de protection de prise en charge et/ou de référencement. Les acteurs étatiques qui s'y trouvent manquent cruellement de moyens de prise en charge des cas référés. Cette situation rend moins efficace le mécanisme mis en place par le monitoring pour l'identification et référencement des cas de protection dans ces zones.

VII. Quelques réponses apportées et en cours par les acteurs sectoriels

TILLABERI	TAHOUA
COVID 19 : sensibilisation par les relais communautaire sur le thème « Application des mesures préventives/ environnement » ; Mise en place des dispositifs de lavage des mains	COVID 19 : Mise en place des dispositifs de lavage des mains et sensibilisations sur les mesures barrières « Mesures préventives du COVID 19 »
<ul style="list-style-type: none">• Distribution vivres : à Ouallam 1 (3ème tour de distribution) 520 bénéficiaires et 49 enfants 6-23 mois avec 9,790 T de vivres. Ouallam 2 (2ème tour de distribution) 645 bénéficiaires et 29 enfants 6-23 mois avec 11,972 T en vivre• Distribution des vivres par l'ONG Karakara à Abala à l'endroit de 364 ménages.• Distribution des vivres par l'ONG Karakara à Banibangou à l'endroit de 456 ménages venus de Sine Godar	Livelihood : Distribution de kits AGR à 10 bénéficiaires au niveau de la ZAR d'intikane
Sante : <ul style="list-style-type: none">• Consultations médicales et prise en charge médicamenteuse sur le site des déplacés de Tidirgalene Ezza et sur le site de Ayorou Goungou Ezza• Sensibilisation sur l'hygiène et la protection communautaire• Installation d'une case de santé sur le site d'Ouallam par l'ONG Première Urgence Internationale (PUI) pour la prise en charge médicale des PDI. En cas de transferts au CSI ou à l'hôpital de district d'Ouallam, PUI prend en charge les frais y relatifs	WASH : Distribution de 20 kits WASH au niveau des 20 CSI des départements de Madaoua et Bouza Santé/Nutrition:

<p>WASH : Evaluation des besoins en WASH a Waylabon et Suivi du water trucking à Ouallam (20 m3 d'eau par jour).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réception définitive des travaux de réhabilitation et désinfection du puits à Hamataye : • Mise en place et Formation d'un comité CGPE (Comité de Gestion de Point d'Eau et d'Hygiène) à Ouallam, • CICR va réhabiliter le PEA de Koira-Tégui avec une extension sur le site. • UNICEF va réhabiliter la MAEP Samtiguï avec branchement sur le site. 72 latrines d'urgence construites en raison de 2 latrines pour 6 ménages • Approvisionnement journalier en eau potable par l'ONG ACTED sur le site d'Ouallam (20 mètres cube d'eau par jour) 	<p>Santé –Nutrition : Séances de sensibilisation sur les pratiques d'hygiène au niveau des CRENI/CRENAS de 10 CSI de Madaoua et Bouza (305 personnes touchées)</p>
<p>ABNA: distribution de kits NFI et kis bébé aux déplacés de Tidirgalene, Ezza, Achabeyka, Tagdounat et Abala:</p>	<p>Abris/NFI Les Acteurs RRM ont assisté 427 ménages de PDI de la ZAR d'Intikane en kits NFI (mars 2020)</p>
<p>Moyens de subsistance ; 150 ménages ont reçu des kits Caprins a Ayorou 50 femmes chefses de ménages des bovins</p>	
<p>Education : Unicef a construit 6 salles de classe pour les enfants PDI sur le site d'Ouallam</p>	

VIII. CONTRAINTES ET DEFIS

Au regard de la situation sécuritaire et humanitaire à laquelle s'ajoute la crise sanitaire du COVID-19, les défis et contraintes actuels sont les suivants :

- La poursuite des interventions humanitaires dans les zones les plus affectées à la frontière Niger-Burkina Faso et le Mali sans mettre en danger les populations (principe du «Do No Harm»);
- Les sensibilisations sur le COVID-19 auprès des populations car très peu de prise de conscience face à la pandémie (plus préoccupées par les assistances que les conséquences de la maladie);
- La forte concentration et promiscuité des communautés PDI, réfugiées, hôtes dans le chef-lieu de la commune d'Ayorou et autres sites et zone d'accueil en l'occurrence dans la commune de Tillia en cette période de COVID-19;
- La mobilité des communautés et acteurs humanitaires sur le terrain liée à l'insécurité mais aussi aux mesures d'états d'urgence récemment instaurées et à l'imposition d'escortes pour certaines zones;
- La mise à niveau des infrastructures sociales de base dans les sites qui accueillent des nouveaux déplacés (Tillabéri et Intikane);
- La mise à jour des chiffres des déplacés internes dans la région de Tillabéri (restrictions sécuritaires et liés au COVID-19);
- L'insuffisance des ressources pour couvrir les différents besoins multisectoriels identifiés;
- La fermeture de la frontière avec le Bénin aux éleveurs transhumants en provenance du Niger et réduction de la transhumance.

IX. Recommandations

Thèmes	Recommandations	Acteurs concernés/Zone	Echéance
Sécurité	Poursuivre le plaidoyer auprès du Gouvernement du Niger pour la protection des populations civiles dans les zones concernées par les opérations militaires et favoriser l'accès aux personnes dans le besoin d'assistance	Membre de la CIMCoord EHP Zones frontalières Mali-Niger-Burkina (cf carte incidents de protection ci-dessus)	Continu
	Faire un plaidoyer auprès des autorités militaires pour plus de discernement lors des opérations militaires (recrutements forcés, collaboration sous la menace, personnes enlevées, etc.)	Membre de la CIMCoord EHP	Continu
	Poursuivre les sensibilisations auprès des FDS sur le respect des droits de l'homme lors des opérations militaires et des patrouilles dans les villages et veiller à la protection des civils (dommages collatéraux, confusion de cible et autres)	Cluster Protection CNDH	Continu –
	Faire un plaidoyer auprès des acteurs sécuritaires pour la sécurisation des villages d'accueil des PDI pour faciliter la réponse humanitaire	Membre de la CIMCoord EHP	Lors des distributions et autres assistances
	Poursuivre le plaidoyer pour le renforcement des patrouilles des FDS sur les axes des marchés hebdomadaires encore fonctionnels au Niger et vers le Mali et Burkina Faso pour permettre aux populations de s'y rendre	CIMCoord	Continu
Assistance humanitaire/ Accès aux services sociaux de base	Apporter une réponse multisectorielle urgente aux populations en mouvements, PDI et/ou vulnérables hôtes dans les villages d'accueils des personnes déplacées (<i>voir fichier des gaps multisectoriels</i>)	Acteurs RRM Acteurs de protection Autres acteurs humanitaires	Aussitôt que possible
	Veiller au principe du "Do No Harm" lors de nos activités		continu
	Apporter des appuis multisectoriels aux besoins des PDI et réfugiés sur la bande frontalière Niger-Burkina Faso.	Gouvernement, Clusters et Acteurs humanitaires	Aussitôt que possible
Accès aux soins de santé / Pandémie COVID-19	Travailler davantage avec les acteurs de protection afin de trouver d'autres alternatives pour apporter des réponses de protection dans les zones touchées.	Cluster protection	Aussitôt que possible
	Faciliter l'accès aux soins de santé pour les PDI	Cluster Santé (zones de déplacement de population)	Aussitôt que possible En urgence
	Divulguer les messages de sensibilisation sur le COVID-19 validé par le Ministère de la Santé	Cluster Santé	En urgence
	Veiller à la mise en place des mesures préventives en lien avec la pandémie du COVID-19	(zones de déplacement de population)	En urgence
	Fournir les moyens de prévention nécessaires (masques savon, dispositif de lavage des mains, gels hydroalcoolique)	Cluster Santé	En urgence

	Suivre davantage les personnes souffrantes de maladies chroniques ainsi que les personnes âgées	(zones de déplacement de population)	En urgence
	Sensibiliser les enfants sur les mesures préventives en lien avec le COVID-19	Cluster Education	Continu
Accès à l'eau, hygiène et assainissement (EHA)	Renforcer l'accès à l'eau sur les sites et villages accueillant des personnes déplacées	Cluster WASH	Dès Avril 2020
	Veiller à la mise en place des dispositifs de lavage des mains dans les services publics	Cluster WASH	En urgence
Coexistence pacifique / Projets à impacts rapides	Renforcer les sensibilisations communautaires sur la coexistence pacifique dans les zones les plus touchées par les enlèvements de personnes	Acteurs de protection Autorités locales Nigériennes	Continu
Installation des PDI	Accroître l'espace dédié aux sites des PDI afin d'éviter que ces dernières ne s'installent dans les parcelles d'autrui. L'espace accordé par les autorités étant déjà saturé (Ayorou)	Autorités administratives de Tillabéri et Tahoua	Dès Avril 2020
	Renforcer le plaidoyer pour la relocalisation et l'installation des PDI à Tahoua pour minimiser les facteurs de risques de contamination tels que la promiscuité, le manque d'hygiène, etc.	Acteurs de protection ; Clusters ; Autorités administratives de Tillabéri et Tahoua	Dès que possible
Protection de l'enfance	Renforcer les capacités des membres des comités de protection de l'enfance sur le COVID-19	Acteurs étatiques /SCPE/acteurs de protection (Tillabéri et Tahoua)	Aussitôt que possible (Dès Mars 2020)
Violences sexuelles et basées sur le genre (SGBV)	Impliquer davantage les femmes et les filles sur les mesures préventives du COVID 19 à travers le renforcement de capacités	Acteurs de protection et Points Focaux SGBV (Zones d'accueils des PDI)	Aussitôt que possible (Dès Avril 2020)
	Renforcer la prévention et prise en charge des cas de SGBV identifiés	Acteurs de protection et Points Focaux SGBV ; Acteurs multisectoriels	Aussitôt que possible (Dès Avril 2020)
Appui aux personnes ayant des besoins spécifiques (PBS)	Renforcer le leadership des femmes et des filles sur la protection contre le COVID 19 afin de mieux surveiller et accompagner les personnes à risques telles que les personnes âgées, et souffrantes de maladie chroniques	Acteurs étatiques //acteurs de protection et santé (Zones d'accueil des PDI)	Dès que possible et en continu
	Fournir des réponses spécifiques en fonction des types de vulnérabilités identifiées	Acteurs étatiques //acteurs de protection et santé	Dès que possible et en continu
	Renforcer les capacités des membres des comités de protection, moniteurs et points focaux de protection sur le COVID-19 et les mesures préventives en cours	(Zones d'accueil des PDI)	Dès que possible et en continu
	Renforcer l'identification sur les sites des PBS pour suivi et sensibilisation	Acteurs étatiques //acteurs de protection et santé	Dès que possible et en continu

Documentation / Etat civil	Organiser des audiences foraines en vue de délivrer des extraits d'acte de naissance aux enfants qui n'en disposent pas	Les autorités étatiques (Zones d'accueil des PDI)	Continu
	Organiser des séances de sensibilisation sur l'importance de l'état civil, de la documentation, la nationalité et les risques d'apatridie dans les zones affectées par les déplacements aux trois frontières (Niger – Mali – Burkina)	Acteurs de Protection Autorités de l'état civil (DREC) Autres acteurs	Continu